

Pour diffusion immédiate

Impacts sur la population montréalaise de la décision de Postes Canada d'éliminer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain

Montréal, le 20 novembre 2014 – La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise procédera à une assemblée publique désirant connaître les impacts sur la population montréalaise de la décision de Postes Canada d'éliminer la livraison du courrier à domicile en milieu urbain, notamment sur les personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées et interpellées par :

- les conséquences de cette décision ;
- l'emplacement des boîtes communautaires (aménagement, accessibilité, stationnement, achalandage, sécurité) ;
- l'entretien des boîtes communautaires (propreté, déneigement, éclairage).

La commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

La première séance publique se déroulera ainsi :

HEURE 19 h

DATE Le mardi 9 décembre 2014 – présentation du dossier et interventions des citoyens

LIEU 1550, rue Metcalfe, 14^e étage / Métro Peel www.stm.info

ACCESSIBILITÉ (1444, RUE METCALFE)

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du 1444, rue Metcalfe, coin De Maisonneuve, pour la séance du 9 décembre 2014. Un représentant du Service du greffe sera sur place à compter de 18 h 15 pour vous guider jusqu'au 14^e étage de l'édifice.

Les séances subséquentes se tiendront en 2015 :

HEURE 19 h

DATES Les lundi, mardi et mercredi 19, 20 et 21 janvier 2015 - dépôt des mémoires et audition des commentaires

12 JANVIER 2015 : date limite pour s'inscrire si vous souhaitez présenter un mémoire

Le mardi 17 février 2015 – adoption des recommandations

LIEU Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars
www.stm.info

ACCESSIBILITÉ (HÔTEL DE VILLE)

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (Place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur.

INSCRIPTION

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise est présidée par M. Benoit Dorais, conseiller de la Ville et maire de l'arrondissement du Sud-Ouest. Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Montréal-Nord et M. Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est, agissent en tant que vice-présidents de la Commission.

Les membres sont : Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement, arrondissement de Verdun; Mme Mary Deros, conseillère de la Ville, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; M. Sterling Downey, conseiller de la Ville, arrondissement de Verdun; M. Michel Gibson, maire de la Ville de Kirkland; M. Richard Guay, conseiller de la Ville, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles; Mme Lorraine Pagé, conseillère de la Ville, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville; Mme Chantal Rossi, conseillère de la Ville, arrondissement de Montréal-Nord; Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement, arrondissement Le Sud-Ouest

- 30 -

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL